

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/009/7.4

Feuillet n° 003

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes
du Terrassonnais en Périgord
Noir Thenon Hautefort**

**Pôle des Services Publics
58 Ave Jean Jaurès
24120 TERRASSON-
LAVILLEDIEU**

L'an deux mil vingt et un, le 4 février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des Fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Vice-Président.

Date de convocation : 29 janvier 2021

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	43
Votants :	49
Pour :	49
Contre :	0
Abstention :	0

PRÉSENTS :

Titulaires : Didier CLERJOUX, Dominique DURUY, Josiane LEVISKI, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Olivier ROUZIER, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Bernard DURAND ; Patrick DELAUGEAS, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Isabelle DUPUY, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Jean-Yves VERGNE, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND.

Suppléant : Patrick LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Maurice DUBREUIL représente Jacques MIGNOT, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY,

Excusés : Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Michel LAGORSE, Sébastien LUNEAU, Claude SAUTIER donne pouvoir à Bertrand CAGNIART, Alexandra DUMAS, Marc CHAPON, Mattia TRENTEMONT, Jean-Michel LAGORCE, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE donne pouvoir à Fabien JAUBERT, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Maud MANIERE donne pouvoir à Isabelle DUPUY, Caroline VIEIRA donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Laurent PELLERIN.

SECRÉTAIRE : Mme Josiane LEVISKI

OBJET : Attribution de subventions des fonds d'aides Covid-19

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n°2020-317 du 25 mars 2020 portant création d'un fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation,

AR PREFECTURE

024-200041150-20210204-DE2021009BIS-DE
Reçu le 11/02/2021

Vu la délibération n° 2020.747.SP de la séance plénière du Conseil régional Nouvelle Aquitaine du 10 avril 2020 adoptant le plan d'urgence de la région nouvelle aquitaine et autorisant les EPCI du territoire de la région nouvelle aquitaine à conventionner avec la Région pour mettre en œuvre les aides économiques exceptionnelles liées à la crise COVID 19, sur la base des règlements d'intervention de la Région « fonds de soutien d'urgence aux entreprises » et « fonds de soutien aux associations, nonobstant les précisions énoncées dans ces règlements en matière de nombre de salariés, taille d'entreprises, de code NAF et montant minimum ou maximum de subvention ou de prêt, précisions qui sont laissées à la libre appréciation des EPCI, en fonction des spécificités de leur territoire,

Vu la délibération n° 2020/107/7.4 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort en date du 31 juillet 2020, portant création d'un fonds de soutien pour les entreprises du territoire communautaire dans le cadre de la crise de la COVID-19

Considérant la situation des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de covid-19 et des mesures prises pour limiter cette propagation,

Considérant le règlement du fonds de solidarité mis en place par l'État,

Considérant le plan d'urgence économique mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine par délibération n° 2020.747.SP du 10 avril 2020 notamment le fonds régional pour soutenir la trésorerie des PME,

Considérant que la Région Nouvelle Aquitaine autorise, dans ce cadre, les EPCI qui le souhaitent à compléter les aides de la région sans limitation d'activités, ni de taille d'entreprises,

Considérant que la Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir Thenon Hautefort a souhaité soutenir plus largement son tissu économique en créant un fonds de soutien pour les entreprises du territoire communautaire dans le cadre de la crise sanitaire de la COVID-19,

Considérant le règlement d'intervention dudit fonds de soutien annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 15 décembre 2020, déterminant notamment les bénéficiaires du fonds, les critères d'éligibilité au fonds, le montant de l'aide attribuée et les pièces à fournir,

Considérant les demandes exprimées par les entreprises dont le siège social est situé sur le territoire de la Communauté de Communes, de pouvoir bénéficier d'une aide financière au titre de ce fonds de soutien,

Considérant le formulaire renseigné par le demandeur dans le cadre de sa demande d'aide et les pièces fournies par celui-ci,

Considérant l'instruction de la demande par la commission ad'hoc et l'avis favorable rendu par celle-ci au regard du règlement d'intervention dudit fonds de soutien,

Considérant que cette subvention sera imputée sur les Restes à Réaliser du Budget principal 2020 au compte 20422.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- **DÉCIDE** d'attribuer les aides financières aux entreprises telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

Nom de l'entreprise	Adresse	Montant de l'aide
Camping de la Garenne	7, route du camping Le Comtal 24210 PEYRIGNAC	1300
Autoentreprise S. CAMPCROS réparation de biens personnels et domestiques	Le Lac 24120 TERRASSON	650
Bijouterie BONNEFOND	15, rue du gouverneur général Cournarie 24120 TERRASSON	1300
Loisirs créatifs	La Tâche 24120 TERRASSON	1300
Institut Balnéo Esthétique	4, rue Lombard 24120 TERRASSON	1300
Encrés/Ternelles Tatou	7, rue du docteur Lombard	650
	9, rue Eugène LEROY 24210 LA BACHELLERIE	1300

AR PREFECTURE NEL

024-200041150-20210204-DE2021009BIS-DE
Regu le 11/02/2021

DÉLIBÉRATIONS

N° 2021/009/7.4

Feuillet n° 010

Sybell TATOO	22, av du Gal de Gaulle 24120 TERRASSON	650
Auberge du Grand Coderc	Le Grand Coderc SAINT RABIER	1300
EI RICONNEAU foires / marchés et restauration	20, av. de la Libération 24210 THENON	1300
Hôtel de France	8, place de la mairie 24210 Ste ORSE	1300
ECASER auto école	19, av. de la IVème République 24210 THENON	1300
Coiffure à domicile	Les Cabadans 24210 AJAT	650
1000 et une créations	7, av du 8 mai 1945 24570 Le LARDIN St Lazare	650
Bar aux Maitres	1, av. du 8 mai 1945 24570 Le LARDIN St Lazare	1300
sur le Chemin des Sens	11-13 route du Douime 24210 AZERAT	1300
La Mandragore	Place de l'abbaye belvédère des remparts 24120 TERRASSON	1300
Le restaurant du Coucou	Etang du Coucou 24390 HAUTEFORT	1300
Allo Cousette	La Morénie 24120 LADORNAC	650
EI Lagleine	Les Escures 24390 NAILHAC	1300
Auberge du Parc	7, place René Lavaud 24390 HAUTEFORT	1300
Ventes de produits régionaux	2 Fougeyrollas 24210 Sainte ORSE	650
EI Vieillefosse rénovation peinture	Maillol 24120 LADORNAC	1300
EI Les écuries du Lac	645, route du lac 24210 La Bachellerie	1300
Sarl Le Troubadour	1, place Eugène le Roy	1300
Céramiste	3, rue Margontier 24120 TERRASSON	650
Canic'Coif'	3, place de la Vergne 24120 TERRASSON	1300
UMABEL	4, av. Jean Jaurès 24120 TERRASSON	1300
Bistrot Gourmand	20, place de la Barade 24210 BARS	650
TOTAL		31 850 €

➤ **DÉCIDE** de ne pas retenir les dossiers suivants au regard des critères du règlement d'intervention qui ne sont pas atteints à savoir :

- Entreprises en situation de redressement
- Entreprises au chiffre d'affaires supérieur à 500 000 €
- Entreprises qui bénéficient de revenus annexes
- Entreprises aux capitaux propres négatifs
- Entreprises créées post-confinement

Domaine de la Cruzille / Conserverie	La Cruzille 24390 TOURTOIRAC
EI Auvezere Services	sur les Cluds Est 24640 Ste EULALIE d'ANS
Au Jardin d'Alicea	10, place Delas 24570 LE LARDIN
LumiZen	48, av. du 8/05/1945 24570 LE LARDIN
Le Café des Sports	11, av. de Brive 24570 LE LARDIN
EIRL Septier Electricité	routes des Tournesols 24120 TERRASSON
Les mots sucrés salés (Librairie)	6, rue de la Liberté 24120 TERRASSON
Coiffure Laurent	27, avenue Victor Hugo 24120 TERRASSON
La Boutique Déco	10, av V. Hugo 24120 TERRASSON
Royal Kebab	3, rue Jean Moulin 24120 TERRASSON
Créa'tiff	5, av. de Brive 24570 LE LARDIN
L'atelier des Sens (esthétique)	rue Bertran de Born 24390 HAUTEFORT
SAS JR fleurs - L'orchidée	ZAES du Moulin Rouge 24120 TERRASSON
Aux Délices du Painrigord	29, av. de la IV République 24210 THENON
Auberge des Tilleuls	24390 BADEFOLS d'ANS

024-200041150-20210204-DE2021009BIS-DE
Regu le 11/02/2021

Danielle Coiffure	place de la mairie 24390 HAUTEFORT
Mode et création	10, av. Georges Haupinot 24570 LE LARDIN
Salon de coiffure Véronique	18, rue de la République 24120 BEAUREGARD de T.
L'orée du Bois (restaurant)	L-d Fonpoutreau 24210 THENON
Boutique Vogue	Place des Martyrs 24120 TERRASSON
Sport 2000	TERRASSON
Emeraude	TERRASSON
Le moulin Rouge HR	TERRASSON
La Capsule	TERRASSON
O2 Contrôle	Brignac 24390 TOURTOIRAC
SAS Fredange	place Yvon Delbos 24120 TERRASSON
SAS	Ld La Combe de Coulougnac 24210 THENON
Coiffeur	Place des Martyrs 24120 TERRASSON
Plaisir d'offrir	41, bis av. de la Libération 24210 THENON
Le Petit Café	
Le Relais des Chasseurs	14, av. de la Libération 24210 THENON
Coiffure La Bachellerie	3, place du 30 mars 24210 La Bachellerie
Salon de coiffure le 8ème Art	34, avenue du 8 mai 1945 24570 Le LARDIN St Lazare
Chaussures DELTEL	5, rue Cournarie 24120 TERRASSON
2C Autrement	31, av. de la 1vème République 24210 THENON
Institut Emilie Beauté	40, av. Victor Hugo 24120 TERRASSON
Jérôme Coiff	12, rue basse 24120 TERRASSON
Horrya informatique	place du marquis JF de Hautefort
Restaurant chez Cathy	2, place du marquis JF de Hautefort 24390 HAUTEFORT
Les P'tites Pépites	26/28 av. Charles de Gaulle 24120 TERRASSON
Au Taravelou	6, place de l'église 24210 PEYRIGNAC
restaurant l'Estaminet	Badefols d'Ans
Le Cochon gourmand	Hautefort
Coiffure à domicile	5 chemin de Grande Vigne 24210 PEYRIGNAC
Anita Health & Beauty	119, route de la petite forêt 24390 HAUTEFORT
Eurl GC Contrôle	RN89 La Borie Basse 24120 TERRASSON
Restaurant Kebap Au coin du Pont Neuf	2, rue de Rastignac 24120 TERRASSON
Coutelière	3, rue des fontaines 24120 TERRASSON
Multiservice	22, avenue de la Liberté 24210 AZERAT
Vaness'Design Tiff	Le Bourg de Chavagnac 24120 Les Côteaux Périgourdin
Meubles Granouillac	15, rue Montplaisir 24120 PAZAYAC
Sarl J'M Créer	22, av. du Général de Gaulle 24120 TERRASSON

- **AUTORISE** M. le Président à faire, dire et signer tous les actes en lien avec le versement de ces subventions.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,
le 11/02/2021

Le Président,
Dominique BOUSQUET.

